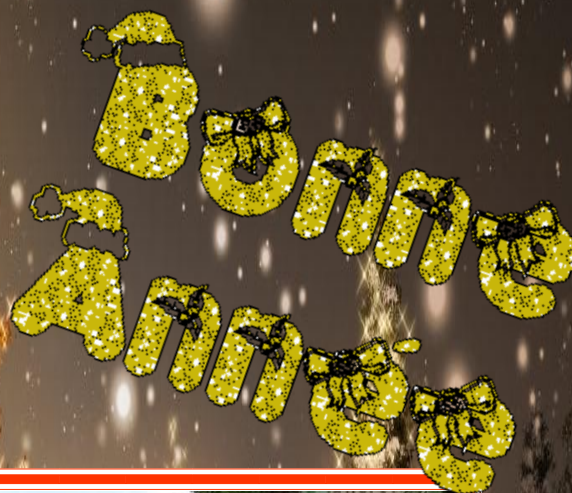


COMMUNE DE DAUMAZAN SUR ARIZE

Le Traouc de l'aoucou

Décembre 2013

n°33



EDITO DU MAIRE

L'année 2013 touche à sa fin et ce nouveau bulletin (Numéro 33 depuis 1995) vous permettra de suivre l'actualité de la commune et de son tissu associatif très dense et très dynamique.

Parmi les dossiers les plus récents, le Plan Communal de Sauvegarde sera mis en place début 2014 ; il permettra de mieux gérer les risques sur la commune. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est sur la bonne voie, mais a pris du retard. Il devrait être finalisé avant la fin du mois de Mars 2014.

Bien sûr, notre plus grande satisfaction sera **l'implantation de la centrale photo-**

voltaïque aux Plagnes. Les travaux doivent commencer vers le 15 décembre et doivent s'achever le 18 mars 2014. Ce fut un dossier difficile à mener pour lequel nous avons dépensé beaucoup d'énergie ; mais le bonheur d'en voir la conclusion positive est immense.

L'année 2014 sera, pour moi, l'année de la retraite électorale. Après 19 ans de mandat de Maire, j'ai décidé de ne pas me représenter pour de multiples raisons. Je garderai un très bon souvenir de toutes ces années, car elles m'ont permis d'entreprendre de belles réalisations et de rencontrer des personnes très sympathiques et efficaces. Je remercie toutes les personnes

qui m'ont aidé et soutenu ; je ne les citerai pas car elles sont nombreuses, mais elles tiendront une place importante dans mes souvenirs. Je souhaite à mon successeur tous mes vœux de réussite, en espérant que la campagne des municipales se passe dans les meilleures conditions.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2014, qu'elle vous apporte joie, paix et bonheur.

Michel Dapot
Maire de
Daumazan sur Arize

Délibérations du conseil municipal

25 juin

- Rénovation salle polyvalente, signature d'avenants au marché
- Création poste rédacteur
- Vente ancien presbytère
- Répartition sièges à la communauté de communes
- Décision modificative budgétaire

30 août

- Recrutement CUI au service technique
- Raccordement au réseau assainissement
- Contrat avec TPF, répartition des charges chauffage
- Prise en charge partie facture eau

8 octobre

- Centrale photovoltaïque, promesse de bail
- Renouvellement conventions mise à disposition personnel au SIVE

6 décembre

- Plan communal de sauvegarde
- Alarme école
- Centrale photovoltaïque
- Salle polyvalente : commission de sécurité

Plan communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde est approuvé par le conseil municipal. Il permettra de mieux gérer les risques liés aux conditions climatiques (inondations, séismes, glissements de terrain).

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est en France un plan communal (ou intercommunal) d'urgence préparant préventivement les acteurs à la gestion de risques naturels, risques sanitaires ou risques technologiques.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple liés au changement climatique) sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) et des moyens disponibles, organisation pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard de ces risques (et notamment la mobilisation

des services techniques communaux), organisation d'exercices.

Alors que la population est de plus en plus urbaine, divers accidents (dont l'explosion d'AZF près de Toulouse, le 21 septembre 2001) ont invité le législateur à mieux considérer certains risques. Les pouvoirs et obligations du maire ont été réaffirmés par la loi du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile. Le décret d'application rendait obligatoire avant le 13 septembre 2007, la mise en place d'un *plan communal de sauvegarde* (PCS) dans les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN), mais ce délai a été reporté de plusieurs années.

Un document, appelé D.I.C.R.I.M. (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs), sera distribué à la population.

M.D

La maison médicale

Le projet suit son cours et devrait aboutir.

Les professions médicales se sont fédérées au sein d'une association. L'A.R.S. (Agence Régionale de Santé) suit le dossier et a organisé deux réunions sur le canton : une en direction des élus, l'autre, uniquement destinée aux professionnels de santé. Le conseil municipal de Daumazan sur Arize est prêt à aider ce projet de proximité en octroyant un terrain sur le lotissement de Menjou.

M.D



Ecole : nouveaux horaires 2013

L'équipe enseignante nous communique, suite à la décision officielle de l'Inspection Académique, les nouveaux horaires des 3 écoles du RPI pour la rentrée 2013 :

CAMPAGNE/DAUMAZAN

08 h 50 - 11 h 50

13 h 25 - 15 h 45

08 h 50 - 11 h 30 (mercredi)

15 h 45 - 16 h 30 (APC ou TAP)

LA BASTIDE DE BESPLAS

08 h 50 - 11 h 50

13 h 35 - 15 h 55

08 h 50 - 11 h 30 (mercredi)

15 h 55 - 16 h 40 (APC ou TAP)



Temps d'accueil des élèves : 10 minutes au début de chaque 1/2 journée

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires proposées par les enseignants à raison de 2 fois par semaine à des petits groupes d'élèves (non obligatoire)

TAP : Temps d'Activités Périscolaires proposés par les animatrices de l'ALAE et des parents bénévoles tous les soirs (activités gratuites et obligatoires pour ceux qui prennent le bus)

Bus : passage du bus après les heures d'APC/TAP

Temps d'ALAE qui réunit les enfants jusqu'à 18 h 30 (en fonction du sondage distribué par l'ALAE sur sa fréquentation, un service ALAE sera ou pas mis en place sur chaque site)

L'ancien presbytère

Le Conseil Municipal a décidé de vendre le presbytère aux restaurateurs qui le louent depuis plusieurs années.

Mr Sévènes et Mme Rotgers ont souhaité acquérir ce bâtiment pour le réaménager et entreprendre des travaux pour le rendre plus

attrayant. L'opération permettra de pérenniser cette activité qui fait la fierté de notre village. La décision a été motivée par l'ampleur des travaux de remise aux normes, notamment du premier étage qui est très dégradé. La vente s'est effectuée sur une base de

140 000 euros qui pourront être affectés en partie à la rénovation de l'électricité de l'église et en partie à la construction de nouveaux bâtiments pour le Service Technique.

M.D

A l'état civil

NAISSANCE

- Jahid NOUASRIA le 27 août à Daumazan

MARIAGE

- Le 10 août
Christophe Alain WARTEL et Sylvie Christiane DESHAYES

DECES

- Le 10 juin, Pierre Léon LAZERGES, à

l'âge de 74 ans

- Le 23 juin, Anna Berthe RAYMOND, veuve DUBOIS, à l'âge de 96 ans

- Le 26 juin, Louis PONS, à l'âge de 83 ans

- Le 13 juillet, Marthe Gabrielle Hermance JUNIER, veuve BERTHOT à l'âge de 104 ans

- Le 4 juillet, Hubert Henri ROUGALLE à Toulouse, à l'âge de 76 ans

- Le 21 juillet, Roger MORERE à Toulouse, à l'âge de 83 ans

- Le 31 octobre, Jeanne MERLY veuve LOUGARRE à Saint-Jean-de-Verges, à l'âge de 83 ans.



La commission des impôts

A la demande de l'administration, la commission des impôts s'est réunie pour, certainement, la dernière fois de cette mandature.

Notre intervention se limite à vérifier les logements vacants sur la commune et à juger s'ils sont insalubres ou non. Pour cela, une liste est fournie par les services des impôts.

La commission travaille avec le plus grand sérieux et la plus grande confidentialité. En cas de doute, nous rencontrons les propriétaires et agissons dans l'intérêt de tous.

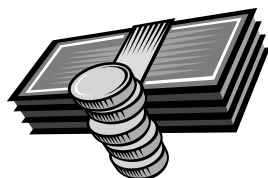
Je remercie tous les membres qui ont participé avec assiduité à toutes les réunions et qui n'ont pas hésité à poser leur signature pour confirmer leurs

décisions au bas de chaque compte-rendu. Cela est un engagement et une preuve de sincérité et de responsabilité à l'égard de la population.

Encore merci pour la qualité du travail effectué.

Le responsable de la commission,

Rémi BERGE



Les employés du service technique

Les jours raccourcissent et les premiers assauts de l'hiver se font ressentir. Pour y faire face, les employés municipaux sont sur le terrain, toujours prêts à combattre les intempéries.



Le 19 novembre dernier, l'Arize en crue inquiète les habitants de Daumazan et du Barraca. Nous décidons de mettre tous les employés au service de la population. Nous contactons les riverains de l'Arize et intervenons à la demande. Bien heureusement, les astres nous sont favorables et l'Arize ne sort pas trop de son lit. Espérons que cela durera jusqu'aux beaux jours.

Tout au long de cet été pluvieux et chaud, les employés ont été amenés à maintes reprises, à faucher les bords des chemins communaux, à désherber souvent manuellement les voies publiques, les rues, les trottoirs, le cimetière et les alentours du village.

Des fleurs ont été plantées et bien entretenues.

Le lotissement de Menjou a été nettoyé dans l'attente de voir surgir de nouvelles habitations.

Pour préparer la saison 2013-2014 de l'U.S. Arize rugby, le stade a

été choyé, arrosé, tondu et les haies taillées. Ainsi, joueurs et supporters seront heureux de retrouver leur temple pour une longue période.

Après avoir préparé la fête du village et participé au festival Terre de Couleurs, les employés ont réalisé de nombreux travaux.

Au niveau de la salle des fêtes, des travaux de peinture, d'électricité, l'installation d'une nouvelle sonorisation et d'une nouvelle alarme ont été réalisés.

De nombreux travaux de peinture ont été réalisés dans le village.

La signalétique a été mise à jour ; ainsi les nouveaux artisans, commerçants et éleveurs seront mis en valeur.

Les trous sur les voies communales ont été bouchés.

Des meubles ont été fabriqués pour les écoles.

Une main courante a été posée aux tribunes pour permettre aux plus anciens de gravir allègrement les gradins.

Une seconde main courante a été installée à la Poste.

D'autres travaux seront réalisés, notamment au niveau de la voirie mais aussi l'éclairage du couloir du club de l'U.S. Arize.

En ce moment, les employés, se consacrent au ramassage des feuilles, au nettoyage et à tous les petits travaux.

Ils sont actuellement trois employés à plein temps et deux em-

ployés « consolidés » à mi-temps. Le plus ancien de l'équipe a dû subir dans le courant de l'été une intervention chirurgicale dont il s'est merveilleusement remis. D'ailleurs, vous nous en voyez tous ravis. Nous avons donc été amenés à renforcer l'équipe en embauchant un second employé « consolidé » pour le bien de tous les citoyens. Je pense que, comme vous pouvez le constater, des efforts sont réalisés pour le bien de tous.

Ne jetons plus de papiers ou d'ordures dans la rue ; des bacs et des poubelles ont été placés à cet effet.

Surveillons nos animaux et ramassons leurs déjections ; des boîtes et des sacs ont été installés en trois endroits dans le village.

Veillons au bon stationnement de nos véhicules, respectons nos commerçants car ils sont indispensables à la vie de notre village.

Enfin, résider dans un village propre est beaucoup plus agréable. Cela est l'affaire de tous.

Faisons preuve de civisme et de respect.

Nous voilà bientôt à Noël et à la fin de l'année. Le gros cadeau tant attendu par la commune est sur le point d'arriver : les Plagnes vont connaître un nouvel essor.

Je profite de l'occasion pour souhaiter à toutes et tous les daumazanais de bonnes fêtes et une très bonne année 2014.

Rémi Bergé





Le C.C.A.S. organise deux manifestations par an et participe à la vie sociale de la commune.

Le voyage des enfants au mois de juin s'est très bien déroulé avec une quarantaine d'enfants qui ont pu profiter de deux beaux jours ensoleillés. Malgré quelques petites péripéties, ils en garderont

un souvenir impérissable.

Le repas des Aînés se déroulera le samedi 25 janvier à partir de 12h00. Ce sera la dernière manifestation organisée par cette équipe de bénévoles qui s'est investie depuis de longues années pour le bien de tous. Je les remercie et je n'oublierai pas tous ces bons moments que nous avons passés ensemble.
M.D.

MENU 25 JANVIER

Kir cassis
Salade verte/gésiers/
croutons
Rôti de porc
Gratin dauphinois
Fromage de pays
Pêche melba/gâteau sec
Café ou thé
Pétillant
Vin rouge



Plan Local d'Urbanisme

Le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été rejeté par les services de l'Etat, car il y a encore trop de terrains consommés pour l'urbanisation. Les applications ont été modifiées depuis le Grenelle II de l'environnement. Un effort va encore être demandé aux com-

munes et aux administrés. La Chambre d'Agriculture avait placé la zone pour la centrale photovoltaïque en zone prioritaire agricole, alors que tout le monde sait que ces terrains sont difficilement cultivables ; cette décision est arbitraire pour bloquer le projet. Mais, le permis de

construire étant antérieur au P.L.U.i, ces terrains ne seront plus comptabilisés.

L'enquête publique est reportée au mois de juin 2014 ; mais le dossier doit être représenté au Préfet de l'Ariège avant les élections municipales de mars 2014.

M.D

La centrale photovoltaïque

La dernière étape de ce dossier va être franchie d'ici la parution du présent bulletin municipal. E.D.F. Energies nouvelles a revendu le projet à la société Arkolia énergies qui est doit signer un nouveau bail avec la mairie avant fin décembre 2013. Les clauses du contrat de location restent les mêmes, à savoir 2 000 euros l'hectare sur 27 hectares.

Cette réalisation permettra à

la commune de percevoir un loyer et de nouvelles taxes :

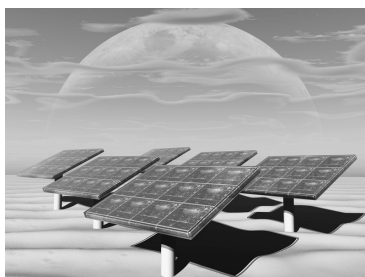
- Loyer : 54 000 euros
- Taxe foncière : 9 000 euros
- I.F.E.R. : 32 040 euros
- C.E.T. : 15 750 euros

Ce montant estimé de

110 790 euros abondera le budget de fonctionnement de la commune. La Communauté de Communes (12 620 euros), le Département (53 000 euros) et la Région (3 786 euros) auront eux aussi des retombées financières.

La suppression de la Taxe professionnelle est préjudiciable pour la commune qui percevra beaucoup moins que ce qui était prévu au départ de l'opération.

M.D



La brigade de gendarmerie du Mas d'Azil nous rappelle que le dispositif tranquillité absence, mis en place par la gendarmerie permet de lutter contre les phénomènes de cambriolages et de conseiller les administrés. La brigade propose également quelques bonnes mesures à suivre.

Quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

La gendarmerie veille sur les logements laissés vides lors de l'absence des propriétaires.

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. Un avis de passage sera laissé dans votre boîte aux lettres par les militaires de la gendarmerie.

Quelques incontournables avant de partir

Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant votre absence, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatique votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature.

N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami



doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement. Vérifiez le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille.

Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Sur votre lieu de vacances : ne tentez pas les voleurs !

Dans la mesure du possible, stationnez dans un lieu éclairé. Il ne faut pas laisser à bord de votre automobile stationnée des sacs à main, objets de valeur, téléphones portables, caméscope, cartes bancaires, chéquiers, et tout objet apparent qui pourrait susciter la convoitise. N'oubliez pas de

fermer les vitres, même sous une chaleur importante. Verrouillez les portes de votre véhicule, bloquez le volant, enlevez votre autoradio ou la façade de celui-ci.

N'oubliez pas de couper le contact lorsque vous descendez de votre véhicule, même pour quelques instants pour donner, par exemple, un renseignement à une tierce personne ou lors d'un « accrochage » avec un véhicule qui vous aurait percuté.

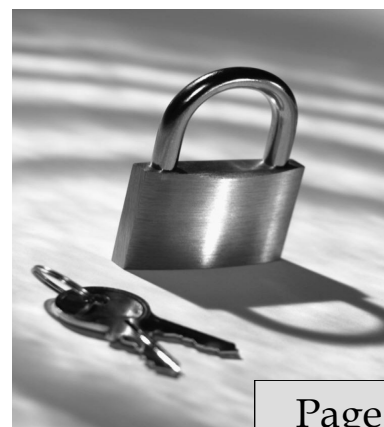
N'oubliez pas de fermer votre location, caravane, habitation avant votre départ à la plage ou en ville. Evitez également de dormir fenêtres ouvertes la nuit, même si votre chambre est située aux étages supérieurs d'un immeuble.

Gardez sur vous vos moyens de paiement, clefs de véhicule, téléphones, etc. Si sous prenez vos repas dans le jardin, veillez à fermer les fenêtres et la porte d'entrée de votre logement et ne laissez pas les clés de votre véhicule à l'entrée.

Ces quelques conseils de sécurité doivent vous permettre de passer de bonnes vacances !

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie du Mas d'Azil.

☎ 05.61.69.90.17



Nouveautés électorales

La loi n°2013-403 du 17 mai 2013 a apporté de nombreuses modifications pour ce qui concerne l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, dont voici les principales lignes.

ELECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

- application du scrutin de liste à deux tours, pour les communes de 1000 habitants (et non plus 3500) et plus, avec déclaration préalable de candidature en préfecture obligatoire et dépôt de listes complètes composées alternativement d'un candidat de chaque sexe. Il s'agit d'une élection proportionnelle avec prime majoritaire. Les mo-

dalités d'élection du maire restent inchangées, tandis que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue.

- Modification de certaines règles dans les communes de moins de 1000 habitants : obligation de déclaration préalable des candidatures en préfecture et d'affichage dans les bureaux de vote ; les bulletins comportant un nombre inférieur de noms que de conseillers à élire seront valables, les noms des personnes non déclarées candidates ainsi que les derniers noms de candidats surnuméraires ne seront pas décomptés ; les membres du conseil municipal sont élus au scrutin ma-

Pour voter en 2014, pensez à vous inscrire dans votre mairie



...avant
le 31 décembre 2013
à minuit

Vous pouvez vous inscrire sur Internet sur le site
<http://comsanton.mon.service-public.fr/>
si votre mairie est rattachée au service.

www.interieur.gouv.fr



Les élections
municipales
auront lieu les
23 et 30 mars,

Les élections des
représentants
français au
Parlement
Européen
le 25 mai

ritaire, les adjoints sont élus par les conseillers municipaux au scrutin secret à la majorité absolue.

- Réduction du nombre de conseillers municipaux dans les communes de moins de

Pourquoi s'inscrire sur une liste électorale ?

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous ne pouvez pas voter.

Pour ne pas manquer les rendez-vous électoraux prévus en 2014 ou d'éventuelles élections partielles qui seraient organisées dans votre commune, département ou circonscription législative en 2014, vous devez être inscrit sur la liste électorale de votre commune. L'inscription sur les listes électorales est d'ailleurs obligatoire.

Cette inscription vous permet également de recevoir votre carte d'électeur, sur laquelle figure l'adresse de votre bureau de vote.

Les prochains scrutins sont les élections municipales des dimanches 23 et 30 mars 2014 et l'élection des représentants français au Parlement européen du dimanche 25 mai 2014

Quand s'inscrire sur les listes électorales ?

Si vous avez changé de domicile...

- Vous devez effectuer une démarche d'inscription sur les listes électorales.
- Si vous avez déjà été inscrit(e) et que vous avez changé de domicile, il est nécessaire de vous réinscrire au plus tard le dernier jour ouvrable de l'année 2013 à la mairie de votre nouveau domicile.
- Cela peut vous concerner également en cas de changement de domicile dans la même commune car vous pouvez avoir changé de bureau de vote.

- ▶ Si vous venez d'avoir 18 ans ou que vous aurez 18 ans avant l'un des deux scrutins prévus en 2014

Vous serez inscrit(e) d'office sur les listes électorales de votre commune, sous réserve toutefois que vous vous soyez fait recenser auprès de votre mairie en vue de la journée défense et citoyenneté.

Vous n'avez donc pas de démarches particulières à effectuer auprès de votre mairie.

Toutefois, si vous n'avez pas reçu de courrier de votre mairie vous informant de votre inscription d'office et si votre nom ne figure pas sur le tableau des additions et retranchements affiché en mairie le 10 janvier 2014 ou le tableau établi le 6 mars 2014 et comportant les nouvelles inscriptions, vous aurez la possibilité de saisir le tribunal d'instance du lieu de votre domicile pour vous faire inscrire dans les 10 jours de la publication de ces tableaux.

Où serez-vous inscrit(e) ?

- Vous serez normalement inscrit(e) sur les listes électorales de votre commune de résidence.
- Si vous résidez ailleurs qu'à votre domicile familial (par exemple parce que vous étudiez dans une autre ville), vous pouvez demander à être inscrit(e) sur les listes de la commune de ce lieu de résidence, à condition d'y séjourner de manière continue depuis le 31 août 2013.

Comment s'inscrire ?

Trois modalités d'inscription sont possibles.

- ▶ **Rendez-vous dans votre mairie** jusqu'au mardi 31 décembre 2013 aux horaires d'ouverture de votre mairie et munissez-vous :

- d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport) ;
- d'un document prouvant que vous êtes bien domicilié dans la commune ou y résidez depuis au moins six mois (par exemple, des factures de téléphone ou d'électricité, votre avis d'imposition, des quittances de loyer...).

- ▶ Il est aussi possible de **s'inscrire par courrier** en adressant à la mairie de sa commune le formulaire agréé disponible sur les sites du ministère de l'Intérieur (www.interieur.gouv.fr) ou le site Internet www.service-public.fr à la rubrique « élections ».

Le formulaire doit être accompagné impérativement d'une copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Il doit être parvenu à la mairie avant le 31 décembre 2013.

- ▶ Vous pouvez également **demandez votre inscription sur les listes électorales par Internet** si votre commune est rattachée aux démarches en ligne.



100 habitants, passant de 9 à 7.

- Renforcement des inéligibilités et incompatibilité liées au mandat de conseiller municipal avec certaines fonctions,

- Reversement au budget de la personne publique de la part écrêtée des indemnités de fonction de conseiller municipal ou de conseiller communautaire,

- Modalités de désignation des conseillers communautaires en cas de fusion d'EP-CI en cours de mandat

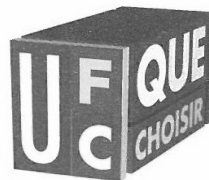
ELECTION OU DESIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Nul ne peut être conseiller communautaire s'il n'est pas conseiller municipal. Les conseillers communautaires sont élus pour la même durée que les conseillers municipaux de la commune qu'ils représentent et renouvelés intégralement à la même date que ceux-ci.

- dans les communes de 1000 habitants et plus : les candidats au conseil communautaire figurent sur la liste des candidats au conseil municipal et sont élus en même temps par un système de fléchage.
- Dans les communes de moins de 1000 habitants : les conseillers communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau (maire, adjoints, conseillers), établi au moment de l'élection du maire et des adjoints.

AUTRES DISPOSITIONS

- Désignation d'un suppléant lorsque la commune ne dispose que d'un siège de conseiller communautaire,
- Report de l'échéance pour déterminer la composition des organes délibérants des communautés en 2014,
- Dispositif de gouvernance transitoire des communautés en cas de fusion au 1er janvier 2014,



**UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS
QUE CHOISIR ARIEGE-COMMINGES**
MAISON DU COUSERANS, place ALPHONSE-SENTEIN
09200 SAINT-GIRONS Tél. : **05 61 66 03 66**
courriel : contact@ariège.ufcquechoisir.fr
(<http://www.ufcquechoisir-mp.org/>)

au service des particuliers
pour les aider à régler
leurs litiges de consommation

L'UFC-QUE CHOISIR PRES DE CHEZ VOUS

SAINT-GIRONS,
Maison du Couserans (bât. Office tourisme)
Mardis et vendredis de 10h 00 à 17h 30

FOIX,
Maison des Associations 1, boulevard de l'Ariège
1^{er} et 3^{ème} vendredi 9h 00 à 12h 00

SINSAT
11, chemin de La Prade. Rendez-vous
par tél. au 06 88 32 36 47

TARASCON-SUR-ARIÈGE,
Mairie, mardi 14h 00 à 17h 00

PAMIERs,
Maison des Associations, 7 bis, rue Saint-Vincent
1^{er} & 3^{ème} mercredi de 9h 00 à 17h 00
2^{ème} & 4^{ème} mercredi de 9h 00 à 12 h 00

ARTIGAT,
Mairie, 3^{ème} lundi du mois 9h 30 à 11h 30

LAVELANET,
Centre Multisports 40 ter, avenue Alsace-Lorraine
jeudis de 9h 00 à 12h 00

COMMINGES SAINT GAUDENS
Communauté des Communes du Saint-Gaudinois
4, rue de la République, (ancienne Banque de France)
Jeudis, de 9h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 16h 00

*Pour le Sud de la Haute-Garonne y compris Aurignac,
Boulogne/Gesse, St-Martory, Salies-du-Salat*

C'est notre 8ème année de programmation sur le territoire de l'Arize. En 2013, l'année a été exceptionnelle pour nous en terme de fréquentation du public, nous espérons que cette saison à venir donnera autant envie aux curieux et fidèles.

Donc en primeur pour le bulletin municipal, nous vous laissons découvrir les artistes qui se déplaceront sur notre territoire dans l'espoir de continuer à vous surprendre, vous émerveiller grâce à leur univers artistique toujours foisonnant.

Tarifs spectacle :
10 €, 8 € (réduit),
6 € (abonné)

**Le repas a lieu
après le spectacle,
vers 21h : 16 €
(cocktail, vin et
boisson chaude
compris).**

**L'abonnement est
de 10 €, il est
valable 365 jours
à partir du jour
de l'abonnement.**

Pour la 2ème année consécutive, nous vous inviterons à l'ouverture de saison avec le concert des « Cinq Oreilles » à Sabarat cette fois, l'entrée sera payante mais symbolique (sauf pour les abonnés où elle sera gratuite).

**PROGRAMMATION TOUT
PUBLIC**

Samedi 22 février à 19h30 à SABARAT
salle des fêtes



CINQ OREILLES

Chansons du monde festives tout public à partir de 8 ans

Cathon (accordéon, chant) – Manu (guitare, chant) – Flo (batterie, chant)

Cinq Oreilles est un trio composé de 3 personnes, 3 instruments et 3 chanteurs, ce qui fait que ça peut faire autant de potin que s'ils étaient 9.

Leur répertoire fait voyager le public dans de nombreux pays, de l'Espagne à la Finlande, de la Géorgie à la Jamaïque... Des chansons traditionnelles «bidouillées», du rythme, bref de la musique à danser ou à écouter... Un mélange savamment bordélique, foutraque à souhait, international toutefois, qui balade d'un bout du monde à l'autre, du moment que ça fait remuer les genoux et les cheveux !



Samedi 29 mars à 19h30 à DAU-MAZAN
salle des fêtes

JUR

Cridacompany

Chanson à partir de 8 ans

Jur Domingo (chant) – Nicolas Arnould (guitare) – Jean-Baptiste Maillet (batterie) – Julien Vittecoq (piano)

Derrière ce nom se cachent une grande femme filiforme, puissante et une voix profonde, entre Lhasa et Janis Joplin, vibrant comme une polyphonie tellurique, un bouquet de chardons. La voix de Jur, grave et terriblement sexy, est la pièce maîtresse du groupe.

Les musiciens ne sont pas en reste, la musique enveloppe subtilement la voix créant une alchimie incroyablement envoûtante,

Dans ce monde musical se croisent blues, rock, tango, flamenco autour de texte en français, anglais ou catalan avec un mélange de tempo de cabaret et de timbales de cirque.

On ne ressort pas indemne d'un tel concert, c'est un voyage dans un monde inexploré.

Samedi 26 avril à 19h30 à DAU-MAZAN
salle des fêtes



CARMEN, opéra SAUVAGE

Compagnie Danses des signes

(31)

Opéra en langue des signes à partir de 8 ans

D'après l'opéra de Bizet

Mise en scène et chorégraphie : Lucie Lataste

Comédiens danseurs : Ariane Cousin, Martin Cros, Vivien Fontvieille, Julia Pelhate, Cécile Roy et Brigitte Vivet

Mezzo soprano : Lise Arbiol

C'est un opéra sans orchestre, où se côtoient la culture des sourds et celle des gitans, le taureau et le tambour, les cœurs battants et les chœurs dansés pour chanter un opéra en langue des signes : une première !

« Ils dansent sur une musique qu'ils n'entendent pas. Et pourtant, leur chant signé fait écho à celui de la chanteuse lyrique qui les accompagne. Sur scène, six acteurs sourds et une cantatrice interprètent Carmen comme vous ne l'avez jamais entendu : des pas qui claquent, des corps qui parlent dans une danse rebelle et sensuelle, des cris et des silences. Langage musical, langage du corps et langue des signes se mêlent en une œuvre visuelle et rythmique. Les mains, les visages, les regards sont tour à tour soulignés par le silence, le mouvement ou le chant, et notre perception vacille. C'est avec tous ses sens que le spectateur ressent l'intensité de la passion. Une expérience jubilatoire. » C. Carissoni – La vie



Samedi 24 mai à 19h30 à DAU-MAZAN
salle des fêtes

OKELENZO (44)

Musique afro cubaine tout public

Olivier Congar, Mike Delevallez, Stéphane Guyon : tambours bata, percussions, chant

Fatna Congar : chœurs, chant, percussions, danse

Stéphane Hugli : claviers, chœurs

Marguerite Lorenzi : chant, chœur
Ronan Prual : contrebasse, percussion, chœurs

Inspirée des chants et des percussions afro-cubains, la musique d'Okelenso est une proposition de partage. Grâce à un savant mélange de compositions et d'arrangements sur mesure, Okelenso préserve l'équilibre des forces d'une formation rodée aux subtilités du mélange des esthétiques. Un concert d'Okelenso est avant tout un métissage musical qui oscille entre musiques afro-cubaines, tambours de Cuba et musiques du monde.

Samedi 5 juillet à 19h30 à DAUMAZAN en déambulation



RICTUS

Garniouze Inc (31)

Théâtre déambulatoire, à partir de 12 ans

Christophe Lafargue : mise en scène et interprétation

François Boutibou : composition et mise au diapason live

Un acteur et un musicien proposent une version nouvelle des « Soliloques du pauvre » de Jehan Rictus, poète social du XIX^{ème} siècle. C'est la rencontre entre une langue épique au phrasé singulier et l'ère contemporaine, où se confirme que le vent des inégalités qui soufflait depuis longtemps dans les moustaches de Félix Faure continue, inlassable, de faire claquer les volets de la France.

Ce texte évoque l'errance d'un vagabond dans les rues d'une ville. Il décrit sa misère et sa grande solitude, se débattant au milieu d'un monde sans cesse en mouvement. C'est à la fois les premiers échos du rouleau compresseur qu'est l'ère industrielle et la préfiguration de celui de la bulle financière qui se dessine, laissant de côté les individus les plus démunis. Il jette un regard acide, aiguisé et réaliste sur le fonctionnement du monde, l'indifférence généralisée des hommes et l'abrutissement collectif.

« Avec le spectacle Rictus signé Garniouze, l'émotion est encore montée d'un cran, de ces émotions qui tordent les tripes et qui ensèrent leur proie jusqu'à l'étreinte finale, douloureuse. À la beauté du texte s'ajoute un jeu d'acteur époustouffant, un phrasé à couper le souffle et à faire perler les yeux » L'Humanité.



RÉSIDENCE ARTISTIQUE

Du 19 au 23 janvier à DAUMAZAN SUR ARIZE

Rencontre avec les scolaires dans la semaine

Compagnie LE POISSON SOLUBLE (09)

Création du spectacle

DE LA TERRE AUTOUR DES RACINES

Théâtre de marionnettes éphémères et fait main à partir de 4 ans

François Salon, comédien manipulateur,

Sébastien Dehay, comédien manipulateur et musicien

Nina Rius, céramiste plasticienne

PROGRAMMATION SCOLAIRE

Lundi et mardi 3 et 4 février à DAUMAZAN salle des fêtes

GIVRÉS OU GIVRÉS PAS

Compagnie Rends toi conte (31)

Contes rock'n clown à partir de 5 ans



Interprétation : Brice Pomès et Marie Salvétat

Musicien : Tristan Gramond

C'est la nuit, une nuit d'hiver froide et sombre. Antigél a froid, si froid qu'elle ne peut pas dormir... Elle trouve refuge dans la cuisine où un bon chocolat chaud devrait la réchauffer... Mais c'est sans « conter » l'arrivée du Professeur Verglagla et de son assistant Marcel... Ces deux drôles de bonshommes vont entraîner la petite frileuse dans un tourbillon d'histoires et d'aventures dignes

des plus grands explorateurs...

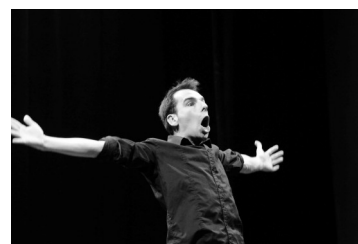
Parviendront-ils avec tout ça à remplir leur ultime mission : réchauffer Antigél ? !

Entre rock'n roll et poésie les aventures de ce trio complètement givré ne vous laisseront pas de glace...

Les écoles de Campagne sur Arize, La Bastide de Besplas, les primaires de Monbrun Bocage, Montesquieu Volvestre et Peyssies seront accueillis sur ce spectacle.

Jeudi et vendredi 6 et 7 février à DAUMAZAN salle des fêtes

DÉBALLAGE D'HISTOIRES



Compagnie Rends toi conte (31)

Conte et jonglage à partir de 3 ans

Écriture, interprétation et mise en scène : Marco Vignole-Brunet

Vous tombez bien ! C'est l'heure de la promenade. Mais attention, pas n'importe quelle promenade ! La promenade... des histoires ! Eh oui, tous les jours à la même heure, elles sortent pour se dégourdir un peu Des histoires-balles qui se font la malle...

De belles histoires qui se font la belle... Des histoires rebelles qui font des tas d'histoires, qui désobéissent, résistent... Des histoires têtues, des histoires coquines, des histoires sens dessus dessous qui déboulent, se débinent, filent, fusent et rebondissent.... Alors posez vos oreilles et ouvrez bien grand les mirettes. C'est l'heure du grand déballage !

L'école de Daumazan sur Arize, les maternelles de Montbrun-Bocage, du Mas d'Azil et de Rieux Volvestre seront accueillis sur ce spectacle.

Association ArLésiE

Place du Dôme - 09350 DAUMAZAN

Tél. : 05 61 60 48 84

Mel : arlesie@wanadoo.fr

<http://www.facebook.com/arlesie>

Site : www.arlesie.asso.fr

Les champs de Pyrène

Cette année, grâce à l'abondance de pluie, nous avons pu capter l'eau et la stocker dans des citernes. La technique de plantation tardive et la couverture par un épais paillis a donné aussi de bons résultats.

Malgré cela, le problème de l'eau n'étant pas résolu, un projet de puits est toujours à l'étude.

Plusieurs journées en collectif nous ont permis de nettoyer la partie nord du verger, de replanter de jeunes



arbres et de greffer de nouvelles variétés fruitières.

Un girobroyage complété par le pacage des ânes sur les parties incultes ont assuré l'entretien du terrain.

Nous sommes actuellement sept personnes à utiliser cet espace et il reste encore de la place pour accueillir de nouveaux jardiniers. Nous sommes toujours à la recherche d'outils et rappelons que chaque deuxième samedi du mois en hiver, nous nous retrouvons sur place à la cabane pour partager un repas.

☎ 06.48.66.63.95



Atelier belote

Dernières nouvelles de notre association :

Tous les jeudis après-midi, nous accueillons en moyenne une quarantaine de fidèles joueurs, le nombre augmente régulièrement et cela nous fait plaisir.

Le **17 octobre**, nous avons organisé, comme l'an dernier, le repas de l'amitié qui a réuni

les habitués, mais aussi leurs conjoints, nous nous sommes donc retrouvés plus de soixante personnes pour cette soirée conviviale et chaleureuse.

Je vous signale que notre Assemblée Générale se tiendra le **12 décembre à 18 h 30 après le concours.**

Nous vous informons également que nous organisons un

concours ouvert à tous les amoureux de la belote, **le samedi 4 janvier 2014** dans la salle polyvalente.

En cette fin d'année le bureau et moi-même vous adressons nos vœux de santé et de bonheur à tous. A bientôt.

La Présidente,
A. LARRIEU

Arize billard club



Après une longue période d'entraînement et de répétition des gammes la saison 2013/2014 a enfin commencé et les longues journées d'entraînement vont laisser place aux compétitions tant attendues par certains de nos licenciés.

Durant l'été, déjà si loin, notre club a reçu le renfort de deux nouveaux joueurs Mr

Murot Yordane et Mr Le Hen Michel qui viennent ainsi étoffer notre groupe.

Certaines épreuves ont donc déjà donné leurs verdicts, ainsi à la libre R4 c'est Alfred Brousse du billard club du Couserans qui se classe premier et se qualifie donc pour la finale de ligue. Nos représentants ont, eux aussi, tiré leur épingle du jeu, Gasseau Aymeric termine deuxième et a de grande

chance lui aussi de participer à la ligue. Quant à Murot Yordane il se classe cinquième de la compétition ce qui est honorable pour une première année de compétition. Après ces débuts prometteurs on peut espérer de nombreuses places d'honneur pour le reste de la saison.

L'équipe du billard club de l'Arize vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, et à l'année prochaine.

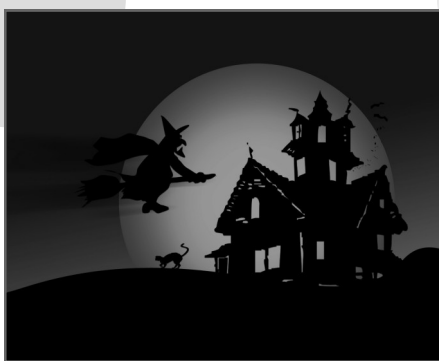
Voilà une belle année qui se termine pour le comité des fêtes avec un bilan moral très positif et un bilan financier satisfaisant. Nous remercions tous ceux qui ont participé à nos différentes manifestations.



Nous avons commencé 2013 par une sympathique soirée « Saint Patrick »

animée par la disco R'n'J qui aura ravi l'ensemble des participants.

La fête locale a été cette année encore une belle réussite que la météo aura bien essayé de gâcher mais en vain ! Nous avons pu mettre en place toutes les activités prévues qui ont ravi petits et grands et nous notons que le retour du feu d'artifice a été un véritable succès. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés à délocaliser les Tapas du samedi soir à la salle, sans quoi cela n'aurait pu être possible. Un grand



merci également à « l'atelier belote » pour l'organisation du concours que nous espérons proposer à nouveau l'an prochain.

Nous avons clôturé l'année 2013 avec la soirée Halloween qui a attiré une population de tous âges grâce au repas aligot / saucisse et à l'animation toujours aussi festive de la disco R'n'J. De plus, nous sommes contents que les personnes aient joué le jeu des déguisements, cela a rendu la soirée encore plus sympathique !

Auparavant, l'Assemblée Générale avait amené quelques changements au niveau du bureau. En effet, Pierre MAMY a repris seul la présidence et Stéphanie LACOSTE devient vice présidente. Nelly COMMENGE et Pauline COMMENGE conservent leurs postes de trésorière et trésorière adjointe, Isabelle MOLINIERES reste secrétaire et Anaïs DELMAS la rejoint en tant que secrétaire adjointe.

Nous avons noté quelques départs et enregistré l'arrivée de nouveaux acolytes qui viennent

étouffer cette belle équipe qui prend de plus en plus de plaisir à travailler ensemble ! Par ailleurs si de nouvelles personnes motivées souhaitent nous rejoindre, nous les accueillerons avec plaisir ! À bon entendeur...

Pour l'année 2014, le planning définitif n'étant pas encore établi nous pouvons déjà vous dire que nous vous retrouverons au mois de février pour le loto, au printemps pour une soirée dont le thème sera dévoilé plus tard et



du 11 au 14 juillet pour la Fête Locale avec de nombreuses animations et entre autre le retour de l'orchestre Mister John le samedi 12 juillet !

Nous espérons vivement vous compter parmi nous pour l'ensemble de ces manifestations en 2014... En attendant, le Comité vous souhaite une bonne fin d'année et de belles fêtes !

Service enfance jeunesse ALJ

Enfance (3/11 ans)

L'accueil de loisirs sans hébergement accueille des enfants âgés de 3 à 11 ans les mercredis et les vacances scolaires. L'équipe d'animation propose des activités de qualité et adaptées aux besoins des enfants.



Les mercredis

L'accueil de loisirs se déroule au Mas d'Azil de 8h30 à 18h30 avec un accueil à 7h30 à la demande et une permanence d'accueil à Daumazan le matin et le soir. Une navette amène les enfants au Mas d'Azil avec des arrêts dans les communes de Sabarat, Les Bordes sur Arize et Campagne et les ramène le soir.

Au programme : ateliers création/bricolage, grands jeux, ateliers cirque, motricité, cuisine et **NOUVEAU CETTE ANNEE** les cycles sports (piscine, ski, patinoire, escalade, tir à l'arc).

Les vacances scolaires

L'accueil de loisirs se déroule à Daumazan de 8h30 à 18h30 avec un accueil à 7h30 à la demande et une permanence d'accueil à Le Mas d'Azil le matin et le soir. Une navette amène les enfants à Daumazan avec des arrêts sur les communes de Campagne, Les Bordes sur Arize et Sabarat et les ramène le soir.

A venir



- Séjour ski pour les 8 - 17 ans, du lundi 10 au samedi 15 mars, à Saint Lary Soulan, au chalet les Cabanes à Saint Lary Pla d'Adet (Alt. 1700 m) au pied des pistes.

Junior (12/17 ans) :

L'Espace Jeunes situé aux Bordes sur Arize accueille les jeunes du territoire de l'Arize âgés de 11 à 25 ans dans un lieu équipé qui leur est entièrement réservé.

Les animateurs jeunesse vous accueillent les mardis soirs de 17h30 à 19h, les mercredis de 14h à 19h, les samedis de 14h à 19h pendant les périodes scolaires. Lors de vacances, l'accueil est ouvert toutes les après midi de 14h à 19h. De nombreuses activités y sont proposées, encadrées ou libres (ateliers graff, musique, théâtre, chantiers, jeux libres, billard, ping-pong, lectures, aides aux devoirs...)

A venir

- Séjour ski pour les 11 ans et plus à Saint Lary Pla d'Adet au pied des pistes dans un chalet en gestion libre, Les Cabanes du lundi 10 au samedi 15 mars 2014.
- Séjour été 2014 : océan, sport, chantier, Espagne...

Facebook : Secteurjeunessealj



ESPACE CULTUREL de l'ARIZE

Depuis le 7 septembre 2013, l'Espace Culturel de l'Arize a ouvert ses portes. Ce nouvel espace est géré par l'association Arize Loisirs Jeunesse avec l'idée de permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture.

Avec une salle de spectacle de 130

places assises, un studio d'enregistrement amateur et une salle de répétition de musique et une troisième salle dédiée aux répétitions de théâtre, danse, comédie musicale, seront organisés tout au long de l'année des manifestations, concerts, conférences, spectacles vivants... En parallèle, sont proposés divers ateliers : danses hip hop, africaine, théâtre, chant, chant, piano, guitare, flûtes, etc en direction de l'enfance, la jeunesse mais aussi les adultes.

A venir



- Samedi 30 novembre, à 20h30 : soirée théâtre et musique à l'Espace culturel des Bordes sur Arize avec Maravilha (trio chanteur, bassiste, percussionniste qui groove!) et Les compagnons de Kader avec la pièce « RECUPERATIONS » de Kossi Efoui. Organisée par L'Ecole de théâtre Marcel Philibert en partenariat avec Arize Loisirs Jeunesse.
- Samedi 7 décembre : dans la continuité du marché de Noël des Bordes sur Arize, à 17h30 à l'Espace culturel : spectacle de la Compagnie L'Arbassonge, « Le laboratoire des sciences poétiques » offert par l'association Arize Loisirs Jeunesse, ouvert à tout public.

Renseignements

Espace Culturel : 06 30 70 55 09

Facebook : espace culturel arize

Téléphone

bureau ALJ : 05 61 67 81 62 /

arize-lj@orange.fr

Site internet

www.arize-loisirs-jeunesse.fr

Les amis de l'U.S. Arize



Le 5 octobre, a eu lieu l'Assemblée générale des Amis de l'Union Sportive de l'Arize. Le bilan moral et financier des différentes activités a été présenté aux personnes présentes :

- déplacements en bus
- repas lors des déplacements
- loto
- moments de convivialité (apéritifs , repas de fin

de saison lors l'assemblée générale de l'U.S.A)

- aides apportées à l'U.S.Arize

Cette saison finie, une autre est déjà repartie ! Les amis de l'USA ont offert un apéritif à la famille du rugby, joueurs, entraîneurs, dirigeants, supporters.

Les nouveaux arrivants au club de l'U.S.Arize ont pu se présenter auprès des supporters.

Le 2 novembre, le loto de l'Amicale a eu un réel succès, remercions tous les participants et les généreux donateurs.

Un bus est toujours à la disposition des supporters qu'ils soient « amicalistes » ou

non lors des déplacements de l'U.S.Arize.

N'hésitez pas à contacter Guy Ruquet pour réserver votre transport.

Remercions toutes les personnes bénévoles qui œuvrent pour que l'association fonctionne, offrant un lien social et convivial .

Bonne saison rugbystique à nos joueurs, entraîneurs, et n'oublions que le fair play est de rigueur autour des stades !



Pétanque

Amis pétanqueurs bonjour,

le 8 novembre 2013 notre association a tenu son Assemblée Générale 2013 au cours de laquelle le rapport moral et le rapport financier ont été adoptés à l'unanimité. Sur cet exercice 2013 l'association a dégagé une perte de 260 €, pour un budget de 11 200 €. Je tiens à remercier toute les personnes présentes à cette assemblée et à ceux qui ont partagé le repas qui a clôturé cette soirée.

En ce qui concerne les manifestations futures, veuillez noter les deux lotos du « gras » : le 21 décembre 2013 à 21 h ainsi que le

11 janvier 2014 à la même heure.

Ensuite il est prévu pour 2014 (début mai) de participer à un



concours de pétanque chez nos voisins espagnols (tout près de LLORET DEL MAR), pensez à vous faire inscrire avant fin janvier 2014.

En ce qui concerne les licences 2014, pensez à les faire renouveler rapidement car la coupe des clubs 2014 démarre le 8 mars.

Au nom de tout le bureau (même si l'on n'est pas nombreux) je tiens à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et je vous dis à l'an prochain sur notre terrain de pétanque que tant de personnes nous envient.

DARAUX Hervé



Club des aînés

L'atelier du vendredi

Chaque vendredi après-midi, une dizaine de dames se retrouvent au local du 3ème âge, pour partager un moment ensemble. Le support de cet après-midi convivial sont les travaux d'aiguilles, mais on peut y venir sans avoir une aiguille dans les mains, uniquement pour le plaisir de se retrouver.

Derrière ces travaux d'aiguilles se cache une action humanitaire : la confection d'ouvrages tricotés à destination du Mali et du Cameroun. Ces ouvrages sont principalement des débardeurs pour bébés et jeunes enfants, ainsi que des couvertures de petite taille. Afin de permettre l'envoi des ouvrages, certaines dames réalisent des objets en patchwork proposés chaque année à la vente lors de la Bourse aux Jouets organisée par Daumaz'anime. Il n'est pas obligatoire de travailler pour cette action, il est tout à fait possible de travailler pour soi. Comme vous le voyez, cet atelier du vendredi est très ouvert, tout ou presque y est permis.

Voici toutefois un bilan de l'année en cours : de janvier à fin octobre 2013, 8 colis de 3 kg de débardeurs et couvertures ont été envoyés au Cameroun et 9 colis de 3 kg au Mali, soit un total de 17 colis totalisant 51 kg d'ouvrages tricotés ou crochétés.

Ces ouvrages sont remis à des personnes référentes qui assurent la distribution auprès des

mamans. Nous sommes en lien direct avec ces personnes référentes, ainsi savons-nous à chaque fois que nos colis sont bien arrivés.

Appel à tricoteuses bénévoles



Nous venons d'être sollicités pour réaliser la même opération, mais pour Madagascar. Nous aimerions répondre à cette demande, mais nous avons besoin de nouvelles tricoteuses. Si vous avez envie de participer à cette action, prenez contact avec Jeanine Parra (05 61 69 89 59) ou Blandine Subra (05 61 69 67 90). Des modèles, ainsi que de la laine pourront vous être fournis. Vous pouvez aussi tricoter chez vous et nous remettre ponctuellement vos ouvrages. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations. Les ouvrages sont très simples à réaliser, pas besoin d'être experte.

Blandine Subra, co-animatrice



Le club a repris ses activités le 4 septembre au local et le mercredi 18 septembre au foyer logement.

La visite de Luchon, le 1er octobre, en petit train a été des plus agréables.

Cette fin d'année sera marquée pour notre club par l'Assemblée Générale qui se tiendra le 7 décembre à la salle polyvalente, suivie d'un repas avec foie gras planchette concocté par le traiteur Arlet. L'animation sera assurée par Jacky Sol.

Quant au traditionnel loto, il sera organisé le dimanche 29 décembre à partir de 14 h 30 également à la salle polyvalente.

Voilà les activités programmées pour le 1er semestre 2014 :

- le mercredi 12 février, **poule au pot** avec le traiteur Arlet
- du mardi 13 au jeudi 15 mai, **voyage** en Corbières et Roussillon avec hébergement à Port Leucate, visite de Collioure et Banyuls, de Fort Libéria, de la cave de Byrrh, Quéribus et Cucugnan. Tarif 3 jours/2 nuits : 210 € pour les adhérents ou 240 € pour les non adhérents
- le mercredi 21 mai, repas **tajine** avec le traiteur Arlet.



Prochainement :
Assemblée Générale le 7 décembre, loto le 29 décembre, Poule au pot le 12 février et grand voyage en Corbières en mai



Daumaz'anime

n°33

Le dimanche 15 septembre 2013, Daumaz'anime a organisé le deuxième vide armoire (vêtements, accessoires, linge de maison). Une ambiance chaleureuse, avec un défilé auquel plusieurs exposants ont volontiers participé, présentant des vêtements en vente. Un moment de franche rigolade, très apprécié de tous.

La 6^{ème} Bourse aux jouets et articles de puériculture a eu lieu le dimanche 1^{er} décembre. Un succès qui ne se dément pas, avec cette année une animation proposée gracieusement par Eric. Petits et grands ont pu se divertir avec des jeux très

originaux.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir à nouveau cette année le club du 3^{ème} âge qui proposait ses réalisations.

Pour ces deux manifestations, nous avons proposé aux exposants et visiteurs, comme à l'accoutumée, de faire don de vêtements et/ou de jouets à l'association, que nous avons distribués à des associations caritatives.

Nous espérons vous voir toujours aussi nombreux pour nos prochaines manifestations.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à très bientôt !

**POUR VIVRE ENSEMBLE
NOS ÂGES ET NOS
CULTURES, RESTONS EN
CONTACT !**

La Présidente,

Marilyne VIDAL



Le goujon de l'Arize

La vente des cartes de pêche se stabilise sur les quatre communes. Nous constatons que les jeunes s'intéressent de plus en plus à la pêche. Plusieurs stages sont organisés par la fédération et remportent un vil succès.

Une journée pêche au féminin a été organisée sur le parcours « no kill » à Sabarat. Malgré le mauvais temps et les eaux fortes, plusieurs dames y ont participé et de bel-



les prises eurent lieu.

Cette saison, plusieurs alevinages ont été effectués :

- En janvier, alevinage de poisson blanc (gardons),
- à l'ouverture, 120 kgs de truites portion arc-en-ciel,
- en juin, 80 kgs de truites portion arc-en-ciel.

Chaque année, nous consta-

tons qu'il y a de plus en plus de cormorans. Ces derniers, malgré un quota de tirs autorisés, représentent un véritable préjudice pour la pêche.

La vente de cartes de pêche pour l'année 2014 s'effectuera à la

mairie de Daumazan, la mairie des Bordes sur Arize et chez Madame Sutra à Sabarat.

Merci à tous les bénévoles pour la bonne marche de l'AAPPMA ainsi qu'aux secrétaires de la mairie de Daumazan.

Le Président,

Daniel Peccolo



US Arize rugby

La trêve aura été courte pour l'ensemble du club. Le bouclier remporté, la saison passée a été dignement fêtée mais, rapidement, les joueurs ont dû reprendre le chemin du stade pour préparer la saison nouvelle dès le 8 août.



Des changements sont intervenus lors de la dernière Assemblée Générale. Le président Yves Fauré, après plus de 20 ans de bons et loyaux services, laissait sa place au duo Ellen Lacoste et Christophe Sans, mais ne quittait pas la famille, prenant le poste, ô combien important, de secrétaire général du club. Du changement donc mais dans la continuité. Après la traditionnelle formation du bureau, la nouvelle équipe dirigeante s'est mise au travail : mutations, quelques départs ou arrêts mais une quinzaine de nouveaux

joueurs, modification du staff technique autour de Thierry Tourtoulou, entraîneur en chef, mise en place d'une nouvelle organisation interne, animations, etc.

Comme prévu, les seniors se retrouvent dans un mini championnat ariégeois en compagnie de Lavelanet, Villeneuve du Paréage, Tarascon, La Tour du Crieu. Ajoutons-y Andorre, Ramonville, Toulouse Lalande, Cazères et l'Union et vous avez là tous les acteurs pour une saison certainement indécise et compliquée mais passionnante.

La promotion honneur s'avère être d'un niveau relevé, à nos joueurs de montrer qu'ils méritent leur place dans cette catégorie. Le début de saison a confirmé que nous pouvions rivaliser, les deux derniers résultats favorables apportant la confiance nécessaire à un groupe qui semble se mettre en place. L'ambition demeure d'accrocher une place qualificative mais dans cette poule très équilibrée, tout est possible : aussi bien qualification que maintien ou descente. Pour terminer au niveau senior, saluons l'excellent début de saison de l'équipe II qui tota-

lise 5 victoires pour 2 défaites à ce jour.

Chez les jeunes, l'entente avec nos voisins de Montesquieu perdure bien sûr. Le groupe cadet VAL XV, avec un effectif limité, 22 licenciés, réussit un bon début de championnat, se révélant la bonne surprise de cette saison. L'école de rugby, forte de 120 licenciés, constitue l'avenir des deux clubs. Au niveau de l'US Arize, le nombre d'éducateurs est en augmentation, ce qui permet d'assurer un meilleur encadrement de nos jeunes.

Dans un club de rugby, il n'y a pas que le sportif, il y a aussi l'extra sportif. Cette année, le club organise le réveillon du nouvel an et a programmé une soirée cabaret en mai, ces deux animations exceptionnelles venant en plus des lotos ou agapes traditionnelles (mounjetados, repas d'avant matches).

Nous vous invitons à venir nombreux participer à la vie du club.

Bonne saison rugbystique à tous !

Le bureau



Festival Terre de Couleurs

n°33

Le festival Terre de Couleurs a fêté ses 20 ans cette année sous un grand soleil et avec une affiche haute en couleurs. Plus de 3500 festivaliers ont participé à cette édition qui, une fois de plus, a été un succès.

Après avoir organisé le 16 novembre dernier un concert avec le groupe Hilight Tribe en coproduction avec Art'CADE et ainsi rassemblé près de 1000 personnes à la salle des fêtes de Daumazan, l'équipe de Terre de Couleurs, travaille déjà à l'organisation de

l'édition 2014 qui aura encore lieu, bien évidemment, à Daumazan sur Arize.

En attendant, toute l'équipe du festival vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'an-

née.

Pour Terre de Couleurs,
Didier BOCENO

www.terredecouleurs.asso.fr



Les amis de l'église

Un premier anniversaire réussi pour les Amis de l'église Saint Sernin.

L'association patrimoniale de l'église Saint Sernin de Daumazan, née il y a bientôt un an connaît à ce jour une belle réussite avec 85 adhérents, et une petite cohorte de membres actifs très impliqués et dynamiques avec à sa tête Chantal, la présidente. Les résultats sont satisfaisants. L'église qui est l'édifice patrimonial de notre village est ouvert à tous : n'hésitez pas à venir voir les trésors qu'il renferme et qui sont mis en valeur depuis le toilettage et les travaux effectués par les bénévoles de l'association. Depuis les journées du Patrimoine, mobilier et boiseries ont été nettoyés et vernis, la base de la chaire et du mobilier ont été réparés par l'entreprise Rivals de La Bastide-de-Besplas qui avait auparavant fabriqué les bancs lesquels doublent la capacité d'accueil de la nef et l'habillent élégamment. La sacristie a été repeinte et aménagée. Un grand merci à Jeannot, à tous les bénévoles permanents ou non, et aux employés

de mairie pour leur aide. car c'est vraiment un plaisir d'entrer dans cet édifice et admirer la beauté de cette église.

Le coût des travaux a été assuré par l'association (dons et adhésions), et par le conseil paroissial (Monique).

Des recherches historiques et iconographiques sont mises en œuvre (Michèle, Madeleine).

D'autre part, Monsieur Aliquot et Madame Saint Martin, conservateurs des objets du Patrimoine auprès du Service Territorial Architecture et Patrimoine, sont venus visiter l'église et nous ont remis un inventaire des objets récemment inscrits au patrimoine (lustres, dais reposoirs et autres). Ils ont exprimé leur satisfaction de voir l'édifice aussi bien entretenu. Souhaitons que la réfection du circuit électrique soit rapidement réalisée.

L'accueil du public n'a pas été oublié avec le concert donné par la chorale « Que Canta » qui a

rassemblé 120 personnes, et des projets de concerts plein la tête pour l'année qui vient.

Le 14 décembre les enfants, les adultes (parents et Aînés) pourront découvrir ce joyau du patrimoine daumazanaï : dès 15 heures, à l'église,



chants de Noël avec MEIKE LAMBERTUS et goûter de Noël.

Joyeuses fêtes à tous.

Les Amis de l'église Saint Sernin.





Le village de vacances Château Cazalères, qui vient de finir sa saison, se prépare maintenant pour les fêtes de fin d'année ! Une période intermédiaire et l'occasion de pouvoir dresser un premier bilan de 2013.

Investissements 2013

Chaque année, le parc investit dans la rénovation et l'amélioration de sa structure afin de proposer les meilleurs services pour ses visiteurs, locataires et propriétaires. Après de grands travaux sur



l'assainissement du parc en 2012, la piscine de 250 m² à être renouvelée. Grâce à ce chantier, le nom du parc « Cazalères » est maintenant imprimé sur le nouveau liner,

pour un très bel effet !

Le restaurant a été totalement changé avant la saison avec du nouveau mobilier aux couleurs tendances et une décoration design



pour jouer sur un contraste d'un intérieur moderne avec un extérieur vintage.

Les colombages de la maison de maître, soumis aux aléas du temps depuis plusieurs années, sont également en cours de rénovation afin de préserver le côté « normand » extérieur de l'édifice et à contribuer à la conservation de ce « patrimoine » de la vallée de l'Arize.

Le minigolf a lui aussi subi une métamorphose avec la pose de nouveaux tapis et des bordures colorées adaptées à l'univers des enfants ! Les grands panneaux indiquant la route de la Résidence, datant des années 90, ont été changés et mis au goût du jour avec des couleurs, logo et polices de caractère plus modernes !

Marchés Nocturnes

Grâce à un été particulièrement ensoleillé, les vacances des résidents à la découverte de notre région, ont été un vrai succès ! Tous les lundis, en juillet-août, les marchés nocturnes ont de nouveau attiré les habitants des environs à la rencontre des résidents et surtout à la découverte des produits régionaux et de l'artisanat local.

Mariages et événements associatifs

Le village de vacances tend à s'ouvrir de plus en plus à l'extérieur et offre un cadre absolument magnifique avec ses piscines et surtout sa bâtisse (début 1900) pour les mariages, anniversaires, soirées et divers événements.



En 2013, l'établissement a donc offert un souvenir mémorable à 2 grands mariages, une communion ainsi qu'à des réunions et repas de diverses associations comme le **Club de Bridge de Montesquieu Volvestre**. De part sa plus grande publicité ainsi que par l'enchantement des clients pour ses prestations, nous pouvons féliciter le Château Cazalères d'être aujourd'hui ouvert vers l'extérieur et sollicité pour de nouvelles demandes en 2014.

Un devis peut être établi à la moindre des exigences, selon disponibilités, alors n'hésitez pas !

Promeneurs, vous êtes également bienvenus sur le site pour venir flâner et découvrir le

parc ainsi que sa maison de maître !

Clubs sportifs à l'honneur

Le parc est aussi un endroit idéal pour accueillir tous genres de clubs sportifs. Chaque automne un club de cyclistes néerlandais vient, depuis plusieurs années, parcourir les sentiers VTT de nos belles vallées de l'Arize et de la Lèze. Un club de Waterpolo des Pays-Bas « **Thetis** » est venu mi-septembre pour découvrir la région et profiter de la structure pour des parties conviviales de water-polo dans les 700m² de piscines !

Noël

A partir de mi-décembre le château va se parer de ses décorations de Noël pour l'ouverture du restaurant pendant les vacances de fin d'année. Le restaurant ouvrira ses portes pour **les deux dernières semaines de décembre (du mercredi 18 au mardi 31 décembre)**.

Vous pourrez bientôt consulter les soirs d'ouvertures et le programme sur le site www.cazaleres.com rubrique « restaurant ».

En route pour 2014

Nous tenons à remercier **Monsieur Le Maire** et tout le conseil municipal de Daumazan pour leur collaboration et surtout leur soutien amical à notre parc et ses activités depuis plusieurs années. Début 2014, le château va subir de nouvelles rénovations, intérieures cette fois-ci, toujours dans le but d'offrir la meilleure prestation possible à ses visiteurs !



Foires et marchés



FOIRE

Le premier vendredi matin
de chaque mois,
rue du bastion

Marché

Tous les vendredis,
Place de l'église



Plats à emporter

Tous les mardis soir,
Place de l'église,
Poulets rôtis et plats cuisinés



Un daumazanaï en librairie

L'écrivain Patrick CAUJOLLE vient de publier deux nouveaux livres aux éditions « le papillon rouge » (un joli nom) qui vont ravir sans aucun doute ses lecteurs, de plus en plus nombreux.

Dans son premier ouvrage « Histoire de la France polissonne », Patrick ressuscite les histoires coquines de l'histoire de France. Il soulève les jupes de la république dans une série de

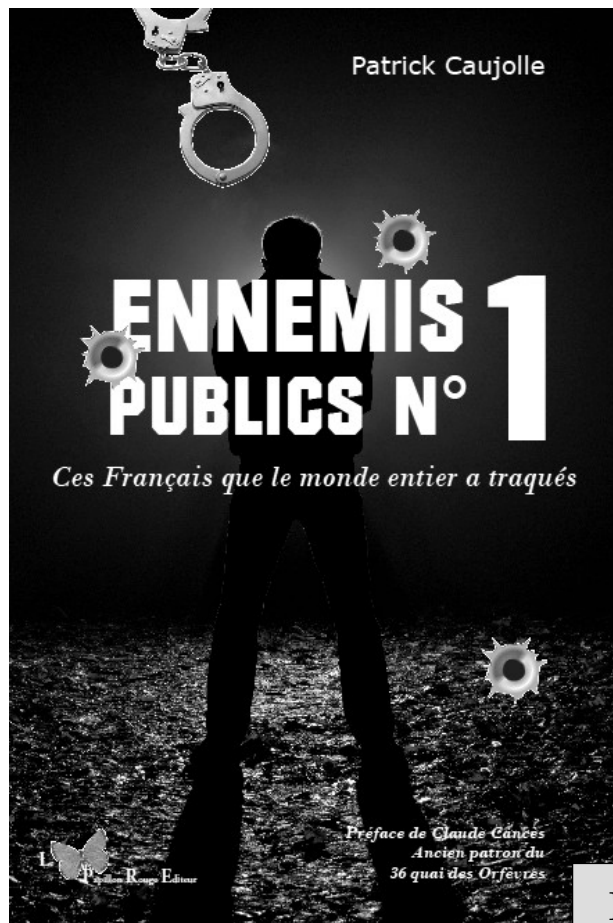
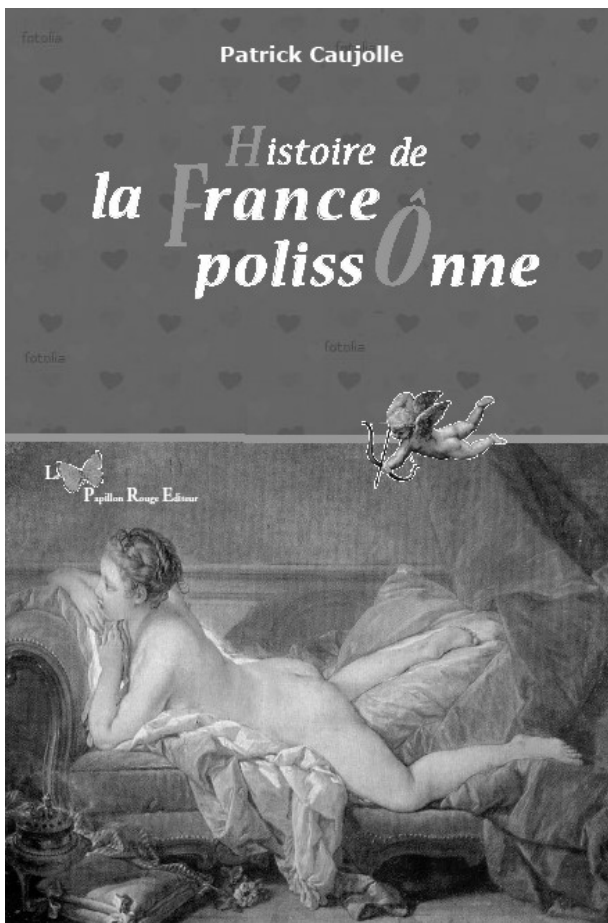
récits truculents et cocasses, évoquant les frasques de Louis XV, Napoléon III et même Victor HUGO. Un vrai régal pour ses lecteurs qui trouveront là bien des occasions de s'amuser de l'envers du décor de notre histoire nationale.

Avec « Ennemis publics numéro 1 », l'écrivain Daumazanaï reprend sa casquette de policier, lui qui exerce au commissariat

central de Toulouse, et nous conte la vie de bandits et assassins célèbres, comme Landru, Cartouche, Mesrine ou Thierry Paulin. Des enquêtes fouillées que la verve de l'écrivain rendront captivantes pour le lecteur.

Auteur proluxe, Patrick vient de terminer un roman policier. Vivement la parution !

Pierre Leygonie



AGENDA

MESSES

- Dimanche 22 décembre, à 10 h 30 à Raynaude
- Mardi 24 décembre, à 19 h, veillée de Noël suivie de la messe à 19 h 30 au Mas d'Azil. A 22 h veillée de Noël à Raynaude
- Mercredi 25 décembre, à 10 h 30, messe de Noël à Daumazan
- Dimanche 29 décembre, à 9 h 30, messe au Mas d'Azil, à 11 h, messe à Campagne
- Mercredi 1er janvier, à 10 h 30, messe au Mas d'Azil
- Dimanche 5 janvier, à 9 h 30, messe au Mas d'Azil, à 11 h, à La Bastide de Besplas.

Dimanche 29 décembre	LOTO des Aînés	Salle polyvalente	14
Mardi 31 décembre	REVEILLON Rugby	Salle polyvalente	16
Samedi 4 janvier	Concours BELOTE	Salle polyvalente	10
Samedi 11 janvier	LOTO pétanque	Salle polyvalente	13
Vendredi 17 janvier	LOTO école	Salle polyvalente	
Samedi 18 janvier	LOTO rugby	Salle polyvalente	16
Samedi 1er février	COCHON rugby	Salle polyvalente	16
Samedi 15 février	LOTO école rugby	Salle polyvalente	16
Samedi 22 février	LOTO Comité des fêtes	Salle polyvalente	11
Samedi 15 mars	Soirée CABARET rugby	Salle polyvalente	8
Samedi 29 mars	Soirée ARLESIE « JUR »	Salle polyvalente	8
Samedi 26 avril	Soirée ARLESIE « CARMEN »	Salle polyvalente	8
Samedi 24 mai	Soirée ARLESIE « OKELENSO »	Salle polyvalente	8
Samedi 7 juin	REPAS amicale rugby	Salle polyvalente	13
Vendredi 13 juin	SPECTACLE ECOLE	Salle polyvalente	



Le CLIC Arize-Lèze (Centre Local d'Information et de Coordination pour personnes âgées et handicapées des cantons du Fossat et du Mas d'Azil) organise en partenariat avec la MSA, une action de prévention des effets du vieillissement.

Plusieurs ateliers ont eu lieu tout au long de l'année 2013 sur plusieurs thématiques (Equilibre, Mémoire, Bien Vivre) essentiellement au Mas d'Azil et au Carla Bayle.

Pour 2014, deux ateliers sont en préparation : un sur le thème de la nutrition et un autre qui associera la gymnastique et la mémoire. Le lieu n'est pas encore déterminé et dépendra du lieu d'habitation des participants.

Le CLIC vous donnera tous les renseignements nécessaires.

CLIC

4, chemin Laillères

09130 Le Fossat

Tél : 05 61 68 01 66

Parallèlement à cette action, le CLIC continue d'assurer ses missions d'accueil, d'information, d'orientation et de coordination dans le cadre du maintien à domicile pour les plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap.



VIE ECONOMIQUE

n°33

<u>Raison sociale</u> / <u>Nom</u>	<u>Adresse</u>	<u>Téléphone</u>	
Banque	Crédit agricole	41 route de Toulouse	08 92 89 25 92
Retrait point vert (Cr.Agr.)	Tabac/presse	10 rue du Barry	05 61 69 80 14
La Poste		12 route de Toulouse	05 61 67 92 88
Médecins	M. Pierre Biboulet	4 rue de la Poste	05 61 69 80 07
	Mme Lida Pauly	6 rue du Barry	05 61 69 82 10
Pharmacie	Mme G. Maximilien	16 route de Toulouse	05 61 69 80 23
Infirmière	Mme C. Gouze	Chemin de Montbrun	05 61 69 85 77
Notaires	Me Landes et Lopez	10 route de Toulouse	05 61 69 88 50
Vétérinaires	Mrs. Costes/Besnard		
	/Doré/Yañez	Chemin du Moulin	05 61 69 84 70
Elevage canin	Mme A. Salaignac	Chemin de Montbrun	05 61 60 57 84
Toilettage canin	Mme Patricia Perrin	Route de Montbrun	06 14 77 24 71
Restaurant "La tomate du jardin"	M. Sévenes	1 place de l'Eglise	05 81 30 40 03
Restaurant Chez Casimir	M. D. Carretoy	Rue du Barry	06 88 17 70 51
Maison de retraite	Foyer Log. L'Ostal	1 rue Roger Lacombe	05 61 60 98 20
Château Cazalères	Village de vacances	Route de Campagne	05 33 00 30 00
Gites ruraux	M. et Mme Bernadac	Ferme du Plantemil	06 77 38 61 12
Tabac/Presse/Loto/Point vert	Mme E. Laffont	10 rue du Barry	05 61 69 80 14
Casino	M. et Mme Maysonove	11 rue du Barry	05 61 69 80 33
Boucherie	M. Jérôme Gaston	Grand'Rue	05 61 60 58 42
Boulangeries	du village	3 chemin de Montbrun	05 61 69 87 48
	Mme Michèle Loubet	1 rue du Barry	05 61 60 15 04
Coiffure/Vin/Cadeaux	Mme S. Giordano	2 rue du Barry	05 61 69 84 18
Expert en antiquités	M. C. Salaignac	Chemin de Montbrun	06 19 99 79 77
Institut de beauté	Mme Pellizzer	Champ de Mars	06 72 08 49 04
O fil de soie	Mme Isabelle Saeur	Chemin du Moulin	06 16 16 42 60
Chaussures-Bottes	M. Fabrice Poutrieux	Le Barraca	06 10 37 28 45
Coopér.agricole - Gamm vert	Route de Toulouse	05 61 67 90 90	
Maçonnerie	M. Guy Clanet et Fils	19 route de Toulouse	05 61 69 83 14
	M. Pascal Mamy	10 route de Toulouse	05 61 69 87 94
Charpentiers	M. C. Duchenne	Route de Montbrun	05 61 68 76 60
	M. Gilles Grimault	15 rue des Potiers	06 24 49 35 69
Ramonage	M. Daniel Mecagni	7 borde de Naut	06 50 81 91 85
Plomberie	M. S. Eichenne	La Trille	06 70 04 51 68
	M. Ellen Pince	Rue du Bastion	06 03 22 52 27
	M. Patrick Jacquin	1 quai de la Bascule	06 72 17 19 34
Mécanique - Cycles	M. David Duffourg	16 rue du Barry	05 61 69 86 56
Frigoriste	M. Pierre Soulanet	Chemin du Moulin	06 10 65 44 29
Menuiserie Alu	M. Didier Casteras	Route de Campagne	05 61 69 80 75
Horticulteur	M. Frédéric Parra	12 rue du Burguet	05 61 69 92 68
Esthéticienne à domicile	Cassandra Esthétique		06 88 73 94 51

Les associations daumazanaïses

Associations	Domaine	Nom du responsable	Téléphone
RUGBY USArize	Rugby	Mr Ellen LACOSTE	05 61 69 67 04
		Mr Christophe SANS	05 61 68 55 96
Amicale Supporters	Supporters US Arize	M. Jean-Claude Servat	05 61 69 81 31
BILLARD Club	Billard	M. Benoît Clanet	05 61 60 70 65
PETANQUE	Pétanque	M. Hervé Daraux	06 38 58 51 98
Société de CHASSE	Chasse	M. Olivier Ferrandez	06 71 04 31 57
GOUJON de l'Arize	Pêche	M. Daniel Peccolo	05 61 69 80 04
Club des AINES	Club du 3 ^{ème} âge	Mr Paul Parra	05 61 69 89 59
Comité des FETES	Fête du village	Mr Pierre Mamy	06 72 93 18 62
Fédération RENOVA	Patrimoine fruitier	M. René Bielak	05 61 60 27 71
TERRE DE COULEURS	Festival musique	M. Didier Bocéno	09 75 23 66 29
ARLESIE	Spectacles Théâtre	Mme Sylvie Cousin	05 61 60 48 84
Hot Club de l'Arize	Ateliers de musique	M. Gilles Billot	05 61 60 56 77
Champ de Pyrène	Jardins partagés	M. Michel Maulet	06 48 66 63 95
Cultures plurielles	Sout.tech aux assoc.	M. Jimmy Escoubre	06 79 77 77 45
Les Cinq Sens	Cuisine et jardins bio	Mme Dominique Mouret	05 61 68 52 08
Bâtiment, Climat, Energie	Economie d'énergie	M. Franck Dimitropoulos	05 61 69 80 49
Arize Loisirs Jeunesse	Centre de loisirs	Mme Cosima Accursi	05 61 67 81 62
Coopérative de l'Ecole		Mme Lydie Sicre	05 61 68 32 69
DAUMAZ'ANIME	Animation du village	Mme Maryline Vidal	06 89 96 07 69
Les plats et les houles	Location vaisselle	M. Raymond Rey	05 61 69 86 60
Océanides Midi Pyrénées	Pôle associations	Mme Sylvie Joubin	06 75 71 60 41
Cogeste M-Pyrénées	Emplois partagés	Mme Sylvie Joubin	06 75 71 60 41
Objectif Cheval	Centre d'équitation	Mme Régine Felli	06 01 88 69 89
10 h sur le plateau	Théâtre	M. Philippe Chapet	06 82 28 10 36
FAIRE	Ateliers jeunes	M. Pierre-Yves Jacquin	06 95 32 25 22
Club de Belote	Atelier belote	Mme Arlette Larrieu	05 61 69 80 84
Amis de l'Eglise St Sernin	Sauvegarde église	Mme Chantal Chemin	05 61 69 84 45
Optimôm	Parents élèves RPI	Mélanie Cot	05 61 60 08 23
Têbô	Ateliers danse	Mlle Katy Popoff	06 70 11 86 66
L'Orangerie	Théâtre	Mme Najette MENAR	